

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, plusieurs

Chargé(e)s d'évaluation au sein de la Cellule Evaluation des informations préoccupantes (H/F)

Par voie statutaire (**assistant socio-éducatif, éducateur de jeunes enfants, infirmier, puéricultrice**) contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **30 juin 2024 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve des disponibilités de la collectivité, un jury sera susceptible d'être organisé la semaine 28 soit du 8 au 12 juillet 2024.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

*Chargé(e) d'évaluation au sein de la Cellule
Evaluation des Informations préoccupantes (H/F)*

CONTEXTE DU POSTE

Le Département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » en proximité des habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département est pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a complété celle de 2007 en positionnant davantage l'enfant au cœur de l'intervention afin de mieux répondre à ses besoins fondamentaux. Elle permet de repérer plus tôt les enfants en danger, elle stabilise les parcours des enfants placés et met en place des outils d'évaluation des dispositifs de prise en charge. Cette loi a apporté des avancées dont notamment le renforcement de la lisibilité des repérages des situations et des procédures sous-jacentes en précisant l'intérêt d'évaluer les Informations Préoccupantes (IP) à travers une équipe pluridisciplinaire. En parallèle, il est mis en avant le partage d'informations entre départements concernant le mineur et sa famille qui proviennent d'un autre territoire.

Enfin, la loi la plus récente en protection de l'enfance date du 7 février 2022 dite « loi Taquet » couvre des champs variés et vient apporter plusieurs améliorations sur les conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés.

Chef de file en matière de protection de l'enfance, le Département souhaite créer une cellule déssectorisée d'évaluation des informations préoccupantes (IP), afin d'optimiser le traitement de ces IP et ainsi garantir les procédures et leurs délais.

MISSIONS DU POSTE

Le/la chargé(e) d'évaluation est sous la responsabilité hiérarchique du responsable et de l'adjoint de la cellule d'évaluation, dont le rattachement à la Direction enfance famille et parentalité (DEFP) pourra se concrétiser en 2024, tout en gardant un lien fonctionnel et une présence physique dans les Espaces de Solidarités Départementales (ESD).

Il est essentiel que le/la professionnel(le) soit en mesure immédiate de :

- Faire preuve d'expertise et respecter les principes éthiques et déontologiques dans le champ de la protection de l'enfance : lorsqu'une IP est déclenchée, elle légitime l'intervention du professionnel dans l'évaluation du système familial. Dès lors, l'enfant est appréhendé dans sa globalité et une adhésion de la famille est recherchée ;

- Evaluer la situation des mineurs concernés par une IP, celle de leur famille et de leur environnement tout en recherchant les ressources disponibles au sein de ce dernier.

Le/la chargé(e) d'évaluation des IP aura également pour mission de :

- Être mobilisé(e) pour des évaluations relatives à l'adoption ;
- Intervenir prioritairement sur le périmètre territorial de deux ESD mais pourra également être amené(e) à intervenir sur l'ensemble du département ;
- Suivre prioritairement 20 situations d'IP en file active sur un temps plein, avec des missions d'évaluation adoption ponctuelles.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Prendre part activement à la mise en œuvre et au fonctionnement innovant de la cellule ;
- Evaluer le risque et/ou le danger pour les mineurs conformément au décret du 28/10/2016 relatif à la loi du 14 mars 2016 ;
- Evaluer le projet d'accueil d'un enfant au sein d'une famille dans le cadre de l'agrément conduisant à l'adoption ;
- Recueillir la parole de l'enfant et de sa famille ;
- Observer l'enfant dans son environnement : ses besoins fondamentaux et spécifiques, l'histoire familiale, son système relationnel, son système d'attachement, et les relations intrafamiliales ;
- Apprécier la posture éducative et les réponses parentales aux besoins de l'enfant ;
- Travailler en transversalité et complémentarité avec les professionnels de la collectivité, les partenaires, notamment l'Education Nationale ;
- Participer aux instances techniques et décisionnelles ;
- Mobiliser les enfants et leur famille en qualité d'expert : ils sont les premiers acteurs dans la résolution de leurs difficultés (nécessité impérative de transmettre des informations précises et de poser un cadrage très clair pour susciter la mobilisation) ;
- Encourager une posture parentale d'adhésion de manière prioritaire, dans la limite du respect de l'intérêt de l'enfant ;
- Rédiger des rapports en se conformant aux référentiels relatifs à la protection de l'enfance (HAS) et prioriser une rédaction individuelle avec validation en binôme ;
- Savoir s'entourer et solliciter de l'aide auprès de ses collègues ou responsables selon la complexité de la situation, notamment et plus spécifiquement dans le cadre d'une demande de placement ;
- Enrichir les évaluations par des formations, informations et documentations ;
- Accueillir et former des étudiants stagiaires et/ou apprentis en cours de formation ;
- S'impliquer dans les formations proposées ainsi que dans les projets de la direction ;
- Utiliser et saisir des données dans le logiciel SOLIS et dans la GED.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissances des dispositifs législatifs et réglementaires sociaux et médico-sociaux, notamment en matière de protection de l'enfance et de droits des usagers ;
- Connaissance de la collectivité et de ses politiques départementales : le schéma unique des solidarités, CAP 2028, missions des autres directions ... ;
- Connaissance du développement de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de la théorie de l'attachement ... ;
- Connaissance sur le développement psychomoteur de l'enfant et capacité à appréhender sa santé : notamment pour les professionnels de formation infirmière ou puéricultrice.
- Capacité relationnelle et d'écoute, sens de l'observation ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des techniques d'intervention sociale et capacité à s'approprier les outils et supports d'entretien, notamment avec les enfants ;
- Capacité à gérer les émotions et les tensions, voire les conflits ;
- Capacité à travailler en autonomie, en binôme et en équipe ;
- **Grande capacité et rigueur rédactionnelles**, seul(e) ou en binôme ;
- Capacité à s'adapter aux initiatives et projets de service et d'y prendre une part active ;
- Aptitude à rendre compte de son travail et à évaluer ses interventions ;
- Respect et maîtrise du secret professionnel ;
- Capacité à s'organiser et à travailler en équipe et à établir des partenariats (en réseau) ;
- Aptitude à faire évoluer sa pratique en s'impliquant dans la formation continue ;
- Participation aux groupes de travail de supervision.

EXIGENCES ET CONTRAINTES

- Expérience confirmée en protection de l'enfance ;
- Souplesse horaire appréciée ;
- Permis B requis (déplacement sur tout le département) ;
- Organisation de l'équipe dans le respect de la continuité du service ;
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques.

NOS AVANTAGES

- Analyse de la pratique professionnelle
- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes réglementaires de rémunération ;
- Temps de travail de 37h10/semaine - 12 jours de RTT (sous réserve de continuité de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine) ;
- 25 jours de congés payés - Compte Epargne Temps ;
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics ;

- Prestations sociales du Comité Social Départemental (dont CNAS) ;
- Participation employeur à une prévoyance (contrat labellisé) ;
- Offre de formations innovantes / Accompagnement préparation aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)